



REGLEMENT GRAPHIQUE

CHERVES RICHEMONT - PLAN 4 / 4



Prescrit le 16 décembre 2015
Arrêté le 27 avril 2023
Approuvé le 25 avril 2024

Annexé à la délibération.
Monsieur le Président Jérôme SOURISSEAU



Légende

Limites
 - Limite communale
 - Limite parcellaire
 - Bâti dur
 - Bâti léger

Servitudes
 - PPRI (toutes zones)
 - AZI (toutes zones)

Éléments de patrimoine (Art. L151-19 Code Urbanisme)
 - Immeuble remarquable protégé
 - Éléments de petit patrimoine bâti protégé
 - Espace public remarquable protégé
 - Éléments de petit patrimoine non bâti protégé
 - Site bâti remarquable protégé

Éléments de paysage et de continuité écologique (Art. L151-23 Code Urbanisme)
 - Alignement d'arbres protégé
 - Haie protégée
 - Boisement remarquable protégé
 - Espace Bosés Classés
 - Pelouse ricturale protégée
 - Verger protégé
 - Zone Humides protégée

Secteurs couverts par une OAP (Art. L151-23 Code Urbanisme)
 - OAP sectorielle "Zones à vocation d'équipements"
 - OAP sectorielle "Zones à vocation économique"
 - OAP sectorielle "Zones à vocation viticole"
 - OAP sectorielle "Extension Urbaine" avec schéma de principe
 - OAP sectorielle "Extension Urbaine"
 - OAP sectorielle "Intensification Urbaine" avec schéma de principe
 - OAP sectorielle "Intensification Urbaine"
 - OAP thématique "Commerce" - Espace de Centralité
 - OAP thématique "Commerce" - Espace de Périphérie
 - Et sur l'ensemble du territoire - OAP thématique "Commerce" - OAP thématique "PCAET" - OAP thématique "Trame Verte et Bleue"

Autres prescriptions
 - Changement de destination au titre de l'art. L 151-11 du Code de l'urbanisme
 - Linéaire commercial au titre de l'art. L151-16 du Code de l'urbanisme
 - Emplacement réservé au titre de l'art. L 151-41 du Code de l'urbanisme
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol au titre de l'art. L151-34 du Code de l'urbanisme

Zonage

STECAL
 - NG: Zone naturelle dédiée aux installations liées au Golf
 - NSG: Secteur dédié aux constructions liées au Golf
 - NGDV: Zone naturelle dédiée à l'accueil des gens du voyage
 - NL1: Secteur dédié aux loisirs et accueil du public
 - NL2: Secteur dédié aux loisirs et équipements sportifs
 - NPV: Zone naturelle dédiée aux parcs photovoltaïques
 - NT: Zone naturelle dédiée à des activités touristiques
 - NTV: Secteur dédié essentiellement à l'hébergement touristique
 - NX: Zone naturelle dédiée aux activités économiques
 - NXG: Secteur dédié aux plateformes de gestion des déchets

U: Zone urbaine mixte
Ue: Secteur dédié aux équipements d'intérêt collectif
UX: Zone urbaine à vocation économique
UXe: Secteur dédié à l'artisanat
UXv: Secteur dédié aux activités industrielles viticoles
U_T09: Zone urbaine dédiée aux activités de la Base Aérienne
AU: Zone à urbaniser à vocation résidentielle
AUe: Secteur à urbaniser dédié aux équipements d'intérêt collectif
AUX: Zone à urbaniser à vocation économique
AUXv: Secteur à urbaniser à vocation mixte
AUXv: Secteur à urbaniser dédié aux activités industrielles viticoles
N: Zone naturelle et forestière
Nm: Secteur dédié au développement du maraîchage
Np: Secteur naturel protégé (environnement, paysage, rivières)
Nj: Secteur à vocation de jardins familiaux ou parcs urbains
A: Zone Agricole

Echelle 1:5000
0 250 500 m
Fonds de plan : Base cadastrale DGFIP

Emplacements réservés

COMMUNE	N°	MOTIF	BENEFICIAIRE	SURFACE (M²)
CHERVES RICHEMONT	69	Création d'un ouvrage permettant l'évacuation des eaux pluviales (despilleur, déboureur)	Commune	513
CHERVES RICHEMONT	70	Création d'un ouvrage permettant l'évacuation des eaux pluviales (despilleur, déboureur)	Commune	344
CHERVES RICHEMONT	71	Création d'une voie	Commune	349
CHERVES RICHEMONT	72	Extension de cimetières	Commune	5416
CHERVES RICHEMONT	73	Extension de cimetières et création d'un parking	Commune	4287
CHERVES RICHEMONT	74	Installation d'un équipement d'intérêt collectif (services à la personne, logements individuels)	Commune	13445
CHERVES RICHEMONT	75	Plateforme de retournement Caltran	Commune	238
CHERVES RICHEMONT	76	Création de voies locales à haute résilience sénior	CA Grand Cognac	109
CHERVES RICHEMONT	77	Création d'une aire de couvissage	CA Grand Cognac	1258
CHERVES RICHEMONT	319	Création d'un ouvrage permettant l'évacuation des eaux pluviales	Commune	311

